

Gérer les maladies professionnelles et accidents de service/travail

Ressources Humaines

Juridique

Pourquoi choisir cette formation ?

- ✓ Gérer les accidents de service, de travail et maladies professionnelles ainsi que leur indemnisation pour les personnels titulaires et contractuels.
- ✓ Conseiller les agents en fonction de leur situation

Programme

- ✓ Notions : accident de service, de travail, de trajet, de mission
- ✓ Caractérisation d'une maladie professionnelle et de son périmètre.
- ✓ Accident de service, de trajet, de mission et Maladie professionnelle
- ✓ Reconnaissance et instruction
- ✓ CITIS et droits associés des agents
- ✓ Issue du congé et modalités de réparation
- ✓ Gestion : Accident de travail / Maladie professionnelle (AT/MP)
- ✓ Ce programme est ancré sur la réglementation en vigueur

Pré-requis

- Avoir une connaissance de la réglementation et de la gestion des congés pour raisons de santé

Inscriptions fermées



DATES

Du 03/04/2024 - 09:00 au
05/04/2024 - 12:30



LIEU

À distance

260
€HT



1 JOUR(S)



S'inscrire à la formation



Contacter l'organisateur

Public concerné

- Cadres Ressources Humaines
- Gestionnaires Ressources Humaines

Divers

- Cas pratiques

Intervenant(e)s

- Expert métier sur ces questions

